

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 28 AOÛT 2017**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Armel AÏTA - Francis GRAÖ - François GRECO – Serge VASELLI – Antoine PES -

Conseiller absent : M. Lionel VOGEL -

Absent excusé : M. Denis MALOSSANE –

Absents représentés : M. Henri COSENZA, donne pouvoir à M. François GRECO –

M. Bernard BATIFOULIER, donne pouvoir à M. Armel AÏTA -

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI –

Début de séance : 17 h 00

Fin de séance : 17 h 30

DELIBERATIONS

**2017/32 CREATION DES JARDINS FAMILIAUX DE MONTAGNAC – MONTPEZAT,
APPROBATION DES TARIFS DE LOCATION, DU REGLEMENT ET DU MODELE DE
CONVENTION D'OCCUPATION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise la création des jardins familiaux de Montagnac – Montpezat, fixe le montant de la cotisation annuelle à 20 € par jardinier et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptables y afférents ;

**2017/33 RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR UN ACCROISSEMENT
SAISONNIER D'ACTIVITE DU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « LA
RABASSIERE »**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le recrutement d'un agent contractuel et autorise Monsieur le Maire à recruter ce personnel dès la rentrée scolaire 2017/2018 ;

2017/34 BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°01

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder au virement de crédit de 10 500 € du compte 022 : dépenses imprévues, aux comptes 66111 et 1641 pour régler l'échéance du nouvel emprunt ;

2017/35 DEMANDE DE SUBVENTION DU « SPORTING CLUB RIEZOIS » AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, approuve l'attribution d'une subvention de 100 euros au « Sporting Club Riézois » au titre de l'année 2015, et autorise Monsieur le Maire à inscrire cette dépense sur le budget communal 2017 ;

2017/36 CONTRAT NATURA 2000 « BOIS SENESCENT »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de conserver les bois sénescents à Montpezat (parcelle 131 B 13), tel que présenté par le Parc Naturel Régional du Verdon, par l'intermédiaire d'un contrat « Natura 2000 », le plan de financement, et sollicite auprès des services de l'Etat et de l'Europe l'attribution d'une subvention afin d'aider la commune à remplir cette mission ;

2017/37 GROUPEMENT DE COMMANDES DU SUD VERDON : APPROBATION DE L'AVENANT N°02

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant N° 02 à la convention de constitution d'un groupement de commandes du Sud Verdon et autorise Monsieur le Maire à le signer ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre,
Monsieur le Maire clôture la séance à 17 h 30 .**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 29 août 2017

**Le secrétaire de séance,
Monsieur Serge VASELLI**

Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 04 septembre 2017 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 29 août 2017

**Le Maire
François GRECO**